

ASSEMBLÉE DU 9 AVRIL 2008

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Société de transport de l'Outaouais tenue au siège social de la Société, le mercredi 9 avril 2008 à 10 heures 30, sous la présidence de madame Louise Poirier.

Sont présents :

Madame Louise Poirier, présidente, conseillère de la Ville de Gatineau
Monsieur Pierre Phillion, vice-président, conseiller de la Ville de Gatineau
Monsieur Pierre Benoît, représentant des usagers du transport régulier
Monsieur Yvon Boucher, conseiller de la Ville de Gatineau
Monsieur Alain Pilon, conseiller de la Ville de Gatineau
Monsieur Alain Riel, conseiller de la Ville de Gatineau
Monsieur André Sanche, représentant des usagers du transport adapté.

Sont également présents :

Monsieur Michel Brissette, directeur général par intérim
Monsieur Salah Barj, directeur de la planification et du développement
Monsieur Gilbert Lecavalier, adjoint au directeur général et secrétaire
Monsieur Robert Lessard, directeur des ressources informationnelles
Madame Lucie Plouffe, directrice des ressources humaines
Monsieur Claude Renaud, directeur de l'entretien
Madame Line Thiffeault, directrice de l'exploitation
Monsieur Michel Vincent, directeur des finances et de l'administration.

Messieurs Jean Perras, maire de la Municipalité de Chelsea, et Steve Harris, maire de la Municipalité de Cantley, ont motivé leur absence.

Ouverture de l'assemblée

Période de questions :

Aucune question n'a été soulevée.

CA-2008-032

Nomination de monsieur Michel Brissette au poste de directeur général

ATTENDU QU'en vertu de la résolution CA-2008-015, adoptée le 27 février 2008, le conseil d'administration acceptait la démission de madame Marie-Josée Bédard à titre de directrice générale de la Société et ce, à compter du 7 mars 2008;

ATTENDU QUE par cette même résolution, le conseil d'administration statuait de procéder par le biais d'un appel public de candidatures et de s'adjoindre les services de la Société Pierre-Boucher pour l'appuyer dans cette démarche de dotation du poste de directeur général;

ATTENDU QU'à la suite de ce concours, dix-huit candidatures ont été reçues par la Société;

ATTENDU QU'à la suite d'une présélection, cinq candidats ont été convoqués en entrevue devant le comité de sélection, composé de la présidente, madame Louise Poirier, et messieurs Alain Riel, Yvon Boucher et Pierre Benoît;

ATTENDU QU'à la suite de ces entrevues, le comité de sélection recommande de retenir la candidature de monsieur Michel Brissette au poste de directeur général;

ATTENDU QUE la Société et monsieur Brissette ont convenu des conditions d'embauche de ce dernier, lesquelles conditions sont consignées dans le contrat intervenu entre les parties;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les services de monsieur Michel Brissette soient retenus à compter de ce jour pour combler le poste de directeur général de la S.T.O.;

QUE la présidente, madame Louise Poirier et le secrétaire, monsieur Gilbert Lecavalier soient autorisés à signer le contrat de travail intervenu entre la Société et monsieur Michel Brissette relativement à la nomination de monsieur Brissette au poste de directeur général de la Société de transport de l'Outaouais.

Adoptée à l'unanimité

CA-2008-033

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Phillion
APPUYÉ PAR monsieur Pierre Benoît
ET RÉSOLU :

QUE l'assemblée soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Gilbert Lecavalier, secrétaire

Louise Poirier, présidente



Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil
d'administration de la Société de transport de l'Outaouais tenue 9 avril 2008